



# **CHARTRE DE PARTENARIAT**

*entre les communes*

*de*

*La Bâthie*  
*(Savoie)*

*&*

*St Laurent de la Prée*  
*(Charente Maritime)*

*Convaincus des rapports d'amitié existant déjà entre la commune de La Bâthie et celle de St Laurent de la Prée,*

*persuadés que les échanges entre «montagne et mer» participent au bien-être mutuel de leurs habitants,*

*les représentants élus de La Bâthie en Savoie*

*et ceux de St Laurent de la Prée en Charente Maritime,*

*proclament un partenariat de leurs deux communes basé sur un pacte d'amitié.*

*Ceci afin de maintenir des liens permanents entre les municipalités des deux communes dans le but*

- d'échanger des expériences*
- de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de les enrichir mutuellement dans les domaines relevant de leur compétence,*
- d'encourager et de soutenir les échanges entre leurs concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant d'un réel partenariat.*

*Ils prennent l'engagement réciproque de s' appuyer sur les deux associations :*

*- ASCM Amitiés Savoie-Charente Maritime pour La Bâthie*

*- A.M.M.I.S. Alliance "Monts et Marées" Innovante et Solidaire  
pour St Laurent de la Prée*

*nouvellement créées pour maintenir concrètement une relation amicale durable et développer toute action en faveur des habitants des deux communes :*

*-dans les domaines de la vie éducative et sociale,*

*-dans les domaines culturels et sportifs,*

*-dans les domaines des loisirs et des vacances.*

*Ils comptent également sur les générations futures pour assurer la pérennité du présent pacte d'amitié.*

*La présente charte a été signée le 3 Octobre 2014 à La Bâthie (Savoie).*

*Pour la commune  
de La Bâthie*

*Le Maire*

*Jean-Pierre André*



*Pour la commune  
de St Laurent de la Prée*

*Le Maire*

*Raymond Minier*